



---

Le PACS transfér  en mairie

## AKTUALIT T

VERFAHREN

**Donnerstag, 26. oktober 2017**

### Le PACS transf r  en mairie

A partir du 1 r novembre 2017



L'enregistrement des pactes civils de solidarit  (Pacs) est transf r  l'officier de l' tat civil de la mairie   partir du 1 r novembre 2017, et non plus au tribunal.

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe diff rent ou de m me sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et r digier une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

### lesen Sie mehr

---

[Plus d'infos sur le site du Service Public](#)

### Kontakt

---

#### Mairie de V lizy-Villacoublay

2 place de l'H tel de Ville  
78140 V lizy-Villacoublay

T l : 01.34.58.50.00